



The SBS INTERNATIONAL SELECTION SHOW

8 - 9 - 10 March 2019

Gesves | Belgium

APPROBATION DES ÉTALONS
À LA MONTE PUBLIQUE

RÈGLEMENT

▶ 1. Avant l'expertise...

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

L'expertise officielle du **Studbook SBS** se déroulera les vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10 mars 2019 dans le cadre de l'International Selection Show, à l'Ecole Provinciale d'Élevage et d'Équitation de et à 5340 GESVES, rue du Haras, 16.

Deux sections sont prévues : les Chevaux de Sport d'une taille supérieure ou égale à 1,58 m et les Poneys de Sport d'une taille inférieure ou égale à 1,48 m.

Le candidat-étalon doit être muni d'un document d'origine délivré par un Studbook membre de la W.B.F.S.H. (World Breeding Federation for Sport Horses), par toute association d'élevage agréée par la Société Royale «Le Cheval de Sport Belge» ou de race pur-sang. Ce document doit permettre l'identification de l'étalon et mentionner sa généalogie portant sur trois générations au moins pour les Chevaux de Sport et sur deux générations au moins pour les Poneys de Sport.

Une pré-inscription doit se faire par voie électronique à l'adresse www.sbsnet.be (rubrique «Selection Show 2019»). Un dossier complet de candidature est immédiatement adressé par le **Studbook SBS** à l'engageur. Celui-ci retourne sans délai le dossier complété au **Studbook SBS**, accompagné du résumé des performances du candidat-étalon et de la lignée maternelle.

La clôture des engagements à l'expertise officielle 2019 du Studbook SBS (= rentrée des dossiers complétés) est fixée au lundi 21 janvier 2019.

Les candidats-étalons de 3 ans devront se trouver sur place au plus tard le vendredi 8 mars 2019 à 10 heures en vue du contrôle vétérinaire, du toisage, de la confirmation des engagements et de l'attribution du box pour la durée de l'expertise.

A partir de l'édition 2019, **tous les candidats-étalons seront invités à prendre part sans frais d'inscription** à la vente de jeunes chevaux organisée par le **Studbook SBS** dans le cadre de l'International Selection Show (en partenariat avec FencesWeb).

CONDITIONS D'ACCÈS

Tous les candidats-étalons auront reçu, **préalablement à l'expertise** :

- **un avis favorable de la Commission Vétérinaire Inter-facultaire du Studbook SBS (CVIF)** selon le protocole décrit à l'annexe ci-après « Examens Vétérinaires ».

Les services agréés sont les suivants :

Belgique

Université de Liège - Clinique Equine Sart-Tilman
Bld de Colonster 20 - Bât. B 41 - 4000 LIEGE - Tel +32 4 366 41 03
Universiteit Gent Faculteit Diergeneeskunde
Salisburylaan 133 te - 9820 MERELBEKE - Tel +32 9 264 76 18

Etranger

France : Cirale - Lyon - Nantes - Toulouse

Pays-Bas : Utrecht

Allemagne : Berlin - Munich - Leipzig - Giessen - Hannover

Italie : Villafranca (Dr Mora - +390456305854)

Peruggia (Dr Pepe - +390755857729)

- **un avis favorable de la Commission des Juges** portant sur l'évaluation du dossier : analyse des origines, performances des ascendants et des collatéraux, ...

Pour les candidats-étalons âgés de 5 ans, les résultats sportifs, s'ils existent, doivent nous être communiqués.

À partir de 6 ou de 7 ans, tous les candidats-étalons doivent avoir participé au moins à **une année de compétition** qui réponde aux critères sportifs décrits dans le tableau ci-après.

À partir de 8 ans et plus, le candidat-étalon devra justifier d'**une production très intéressante en Belgique ou à l'étranger** ou encore attester de **performances sportives d'un très bon niveau** en Belgique ou à l'étranger, à savoir :

- en option « Obstacle » : classements en épreuves nationales et internationales 1,40 m et plus,
- en option « Dressage » : avoir atteint au moins une fois la note de 74 % dans un Prix Saint-Georges,
- en option « Eventing » : avoir obtenu deux classements en épreuves M (1,10 m).



The SBS INTERNATIONAL SELECTION SHOW

8 - 9 - 10 March 2019

Gesves | Belgium

APPROBATION DES ÉTALONS
À LA MONTE PUBLIQUE

RÈGLEMENT

▶ 2. Pendant l'expertise...

PRESENTATION

Le filet simple est la seule embouchure autorisée pour la présentation des candidats-étalons âgés de 3, 4 et 5 ans. Les candidats-étalons âgés de 6 ans et plus sont autorisés à porter une bride complète.

La ferrure est autorisée, y compris pour les candidats-étalons âgés de 3 ans.

Lors d'une présentation en main (modèle et allures), aucune protection n'est acceptée.

En option « Obstacle », le port des guêtres n'est autorisé qu'aux antérieurs pour le saut en liberté ou le saut d'obstacles sous la selle. De plus pour le bien-être du candidat-étalon ou pour affiner son jugement, le jury est habilité à prendre toutes les décisions qu'il juge utiles : diminuer la hauteur et ou la largeur de l'obstacle, interrompre ou postposer la présentation, demander un saut supplémentaire, ...

En option « Dressage », tous les candidats-étalons, quel que soit leur âge, seront présentés en main et/ou en liberté sans aucune protection. Pour la prestation sous la selle des candidats-étalons de 4 ans et plus, les bandages blancs sont autorisés.

ÉVALUATION

Atelier de modèle/allures :
1, 2, 3, 4 ou 5 étoiles



Atelier d'aptitude sportive (obstacle ou dressage) :
1, 2, 3, 4 ou 5 étoiles



PREMIÈRE APPROBATION

Pour obtenir sa première approbation à la monte publique, un candidat-étalon doit obtenir au moins trois étoiles dans chaque atelier.

RECHERCHE DE SUBSTANCES PROHIBÉES

À la fin de l'expertise, certains étalons sont tirés au sort pour le contrôle du dopage. Ces étalons seront immédiatement accompagnés vers des boxes préparés à cette fin.

Un prélèvement d'échantillons biologiques (urine et sang) est effectué par un vétérinaire désigné par le **Studbook SBS**. Le propriétaire de l'étalon ne pourra pas s'y opposer. Une attente de trente minutes par étalon est prévue pour le prélèvement d'urine.

Les échantillons sont analysés par un laboratoire agréé pour la recherche de substances prohibées.

La liste des produits dopants et les normes d'évaluation reprises dans le règlement FEI sont d'application.

La présence de substances prohibées est une clause suspensive de l'approbation.

DÉLIBÉRATION

La Commission d'Approbation des Etalons reste souveraine pour l'interprétation et l'application du présent règlement.





The SBS INTERNATIONAL SELECTION SHOW

8 - 9 - 10 March 2019

Gesves | Belgium

**APPROBATION DES ÉTALONS
À LA MONTE PUBLIQUE**

RÈGLEMENT

▶ 3. Après l'expertise...




MAINTIEN DE L'APPROBATION

3 ans : les étalons approuvés ne sont tenus à aucune obligation sportive.

4 ans : la participation à un minimum de 5 épreuves officielles pour jeunes chevaux est recommandée

5 et 6 ans : performances sportives obligatoires selon le tableau ci-dessous

Remarque : Les performances sportives exigées au plus tard en fin d'année de 6 ans peuvent être obtenues en fin d'année de 7 ans pour motif vétérinaire. Elles peuvent être réalisées indifféremment en Belgique ou à l'étranger à condition d'être d'un niveau équivalent. Lorsqu'un étalon a réalisé des performances à l'étranger, son détenteur devra fournir un document émanant d'une autorité hippique compétente attestant des résultats obtenus.

	Chevaux de sport	Poneys de sport
 <p>Obstacle</p>	<p>à 5 et 6 ans : réalisation obligatoire de 5 parcours sans faute</p> <ul style="list-style-type: none"> dans les épreuves officielles réservées exclusivement aux jeunes chevaux : le cycle classique national des jeunes chevaux, la compétition hivernale des étalons, les CSI «Young Horses», les Championnats nationaux et du Monde des jeunes chevaux. dans les épreuves officielles qui ne sont pas réservées exclusivement aux jeunes chevaux : ici entrent en ligne de compte uniquement les épreuves officielles d'un niveau équivalent à celui des épreuves réservées aux jeunes chevaux dont les hauteurs minimales sont pour les 5 ans, 1,15 m, pour les 6 ans, 1,25 m et, si nécessaire, pour les 7 ans, 1,35 m. 	<p>à 5 et 6 ans : réalisation obligatoire de 5 parcours sans faute dans les épreuves de concours officiels nationaux ou régionaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 ans (1m) - 6 ans (1,1m)
 <p>Dressage</p>	<p>à 5 et 6 ans : réalisation obligatoire d'au moins 4 reprises dans les épreuves nationales officielles « Jeunes Chevaux » et y avoir obtenu au moins deux fois 74 % des points.</p>	<p>à 5 ans : réalisation obligatoire d'au moins 4 reprises dans les épreuves L de niveau 2</p> <p>à 6 ans : réalisation obligatoire d'au moins 4 reprises dans les épreuves spécifiques poneys MP3/MP4 de niveau 3 et avoir obtenu un score minimum de 68% des points.</p>
 <p>Eventing</p>	<p>à 6 ans : obtention obligatoire de deux classements dans les épreuves nationales « Jeunes Chevaux » (épreuves M : 1,10m)</p>	<p>à 6 ans : obtention obligatoire de deux classements dans les épreuves nationales « Jeunes Chevaux »</p>



The SBS INTERNATIONAL SELECTION SHOW

8 - 9 - 10 March 2019

Gesves | Belgium

APPROBATION DES ÉTALONS
À LA MONTE PUBLIQUE

RÈGLEMENT

▶ 4. Après l'expertise (suite)...

APPROBATION DÉFINITIVE

Les étalons ne sont approuvés définitivement qu'à la fin de leur année de 6 ans, après deux années de compétition sportive répondant aux conditions énoncées dans le tableau ci-avant.

A la demande de la commission des juges, l'approbation définitive peut-être reportée en fin d'année de 7 ans, à condition que deux années de compétition aient été réalisées avec succès (5 et 6 ans, 5 et 7 ans ou 6 et 7 ans).

Pour les poneys, l'approbation ne deviendra définitive que si l'étalon poney ne dépasse pas la taille de 1,48 m en fin d'année de 6 ans.

Tous les cas non repris ci-dessus sont du ressort exclusif des juges officiels et du Conseil d'Administration du **Studbook SBS**.

DÉROGATION POUR MOTIF VÉTÉRINAIRE

Dans le cas où un étalon ne peut satisfaire pour motif vétérinaire aux performances sportives qui lui sont imposés, il appartient au propriétaire d'en fournir la preuve au **Studbook SBS** à l'aide d'un certificat transmis par courrier recommandé **dans les huit jours qui suivent le diagnostic**.

Le **Studbook SBS** se réserve alors le droit de faire procéder à une contre-expertise de l'étalon par un vétérinaire ou service vétérinaire de son choix et/ou **d'imposer au besoin une année supplémentaire d'évaluation sportive**.

À défaut de la réalisation d'un des éléments qui précèdent, l'approbation sera retirée.

COMMUNICATION DES PERFORMANCES SPORTIVES

Il est indispensable de communiquer au **Studbook SBS avant le 10 octobre** de la saison concernée **les résultats obtenus en Belgique et/ou à l'étranger**. Les performances qui ne sont pas communiquées au **Studbook SBS** à la date fixée n'entrent pas en ligne de compte pour l'évaluation de l'étalon.



Studbook SBS

Société Royale "Le Cheval de Sport Belge" - Av. Prince de Liège 103 - bte 4 - 5100 NAMUR (Jambes) - Belgique
Tel. +32 (0)81 330 660 - E-mail : sbs@sbsnet.be - www.sbsnet.be